

Statement

Discours

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

89/14

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
DEVANT LE
BUSINESS COUNCIL OF BRITISH COLUMBIA

Vancouver (C.-B.)

Le 19 avril 1989

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

SYNOPSIS

- Le Canada est confronté à des défis économiques de plus en plus pressants alors qu'un plus grand nombre de pays nous livrent concurrence et que de nouveaux marchés nous sont ouverts. Trois grandes puissances commerciales et économiques -- les États-Unis, l'Europe et la région du Pacifique -- subissent les transformations de l'ajustement à l'évolution politique, sociale, économique et technologique globale.
- Le Canada doit lui aussi s'adapter. L'exiguïté de notre marché intérieur, nos besoins en capitaux et l'importance d'un accès permanent aux nouvelles technologies nous forcent à nous ouvrir au monde.
- La négociation de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis nous a grandement aidés à relever ce défi économique.
- L'Accord garantit la pleine participation du Canada au développement des dernières technologies nord-américaines et nous rend ainsi plus concurrentiels dans le monde.
- Nous devons aussi être prêts à affronter les importants changements qui surviennent dans les économies de l'Europe et de l'Asie.
- Pour relever le défi de l'Europe de 1992, nous prévoyons quatre initiatives:
 - Une "Campagne Défi Europe 1992" pour étudier et expliquer aux Canadiens les répercussions, les exigences techniques et les perspectives du marché européen d'après 1992;
 - Une "Stratégie commerciale pour l'Europe" afin de renforcer notre capacité de promouvoir efficacement les intérêts du Canada auprès de la Commission européenne et dans les grandes capitales de l'Europe;
 - Une "Stratégie de promotion du commerce et de l'investissement avec l'Europe" dans les secteurs qui offrent un véritable potentiel aux entreprises canadiennes;
 - Une "Stratégie de coopération scientifique et technologique entre le Canada et l'Europe" pour établir de nouveaux ponts en matière de commerce et de technologie.
- Pour relever le défi de l'influence et de l'affluence croissantes des économies asiatiques, nous adoptons une

(ii)

Stratégie Pacifique 2000, un ensemble quinquennal d'initiatives qui s'inspirent de l'ALE et qui renforcent notre capacité de traiter avec la région Asie-Pacifique. Ces initiatives sont notamment:

- Une Stratégie commerciale pour le Pacifique qui aidera nos entreprises à livrer concurrence sur les dynamiques marchés de l'Asie et du Pacifique;
 - Un Fonds de coopération scientifique et technologique avec le Japon pour renforcer nos compétences scientifiques et technologiques par la coopération avec les instituts de recherche japonais;
 - Un Fonds Pacifique 2000 pour l'apprentissage des langues et des réalités asiatiques pour qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent parler les langues et comprendre les cultures de l'Asie;
 - Un Fonds pour les projets Pacifique 2000 pour permettre au Canada de se faire mieux connaître dans la région Asie-Pacifique.
- La politique du Canada doit avoir une portée globale.

Il me fait grand plaisir de m'adresser aux participants à cette conférence organisée sur le thème "Perspectives et défis - Comment tirer parti du libre-échange". Il est temps en effet de laisser de côté les émotions suscitées au début par les débats sur le libre-échange. Ce qui importe maintenant, c'est comment en tirer parti.

Car il s'agit réellement aujourd'hui pour les Canadiens de savoir comment exploiter au maximum les perspectives qui nous sont offertes dans ce monde en rapide évolution.

Les changements sont partout - sur la scène politique, sur la scène économique, sur la scène environnementale - sur la nouvelle attention que nous accordons à la qualité de l'air et de l'eau.

Certains changements sont particulièrement intéressants. En Europe, des pays qui pendant des siècles ont combattu les uns contre les autres tendent à présent leurs efforts vers la création d'un marché unique. En Union soviétique, ce n'est plus l'idéologie, mais bien l'économie qui guide les décisions de cette nation puissante. À mesure que les perspectives de paix se dessinent les événements mondiaux ne sont plus influencés par la puissance militaire, mais bien par la force économique.

Le Canada a toujours été une nation commerçante - cependant, nous fonctionnons maintenant dans un monde où nous devons faire concurrence à un plus grand nombre de pays et qui nous offre davantage de débouchés. Nous sommes au croisement de trois grandes puissances commerçantes et économiques - les États-Unis, l'Europe et le Pacifique. Chacune de ces régions connaît des transformations à mesure qu'elle s'adapte aux changements politiques, sociaux, économiques et technologiques qui se produisent sur la scène mondiale.

Quels sont ces changements?

Premièrement ce qui est important de nos jours c'est l'innovation. Les idées sont à présent la clef de la prospérité.

La technologie est, en cette ère postindustrielle, la force motrice de l'économie internationale. Les industries de pointe et nos universités forment les assises de notre puissance et de notre influence économique à long terme.

Deuxièmement, une situation nouvelle se fait jour en ce qui concerne la concurrence.

Les ressources naturelles, longtemps synonymes de puissance économique, représentent peu à peu une plus petite proportion du revenu mondial. De nouvelles puissances économiques font leur apparition.

Troisièmement, les capitaux financiers sont devenus plus mobiles. Ils se déplacent littéralement à la vitesse de la lumière. À mesure de l'élimination des barrières aux flux financiers, apparaît un marché mondial des capitaux.

Quatrièmement, les nouvelles pratiques commerciales et les goûts des consommateurs exigent une spécialisation dans ce monde où la vie d'un produit se calcule non plus en années, mais en mois.

Ces changements donnent inévitablement lieu à de nouveaux types d'arrangements économiques. Et cela dans le monde entier - en Europe avec la Communauté européenne et l'Association européenne de libre-échange; en Asie avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Accord de rapprochement économique entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il existe des groupements similaires dans les Caraïbes, en Amérique latine, en Afrique et, bien sûr, en Amérique du Nord, avec l'Accord de libre-échange.

Les pays membres de la Communauté européenne ont l'intention d'éliminer d'ici 1992 toutes les barrières intérieures au commerce, et de créer ainsi le plus vaste marché industrialisé du monde.

La réalisation de ce projet doit mener à un marché unique, raffiné et de pointe, de 320 millions de consommateurs. L'impact en Europe sera considérable:

- accroissement du PNB de 4,5 %;
- création de 1,8 million d'emplois;
- accroissement de 10 % du commerce intérieur; et
- accroissement de 10 % des exportations de la CE vers le reste du monde.

Le Japon est aujourd'hui une puissance économique de premier ordre. Doté des vingt-et-une plus grandes institutions financières du monde et du marché boursier le plus important du globe, le Japon est à présent la principale source de capitaux. Il est également le plus grand donateur d'aide. À la fin du siècle, ses actifs à l'étranger pourraient bien excéder la somme époustouflante de trois mille milliards de dollars.

Mais lui aussi doit s'adapter. Réagissant en partie aux développements en Europe et inquiet du fait qu'il dépend trop du marché américain, le Japon étend ses relations commerciales avec l'ensemble de la région du Pacifique, dans laquelle il multiplie ses investissements.

Entretemps, les nouvelles économies de la région du Pacifique, ce que l'on appelle les nouveaux pays industrialisés - comme Taïwan, la Corée, Hong Kong et Singapour - posent un défi considérable au monde industrialisé.

La Malaisie, la Thaïlande, la Chine et d'autres pays de la région suivent d'assez près. La Corée et Taïwan ont maintenant d'importants excédents commerciaux, qui ne cessent de croître, et doivent constamment s'ajuster à une production à plus haute valeur ajoutée à mesure qu'augmente le coût de la main-d'oeuvre. Ces deux pays sont maintenant des donateurs d'aide.

Tout près de nous, les États-Unis, notre principal marché d'exportation, essaie aujourd'hui de retrouver leur marge de concurrence sur les marchés internationaux.

Le monde évolue et le Canada aussi.

Notre prospérité économique a toujours reposé sur un solide secteur des exportations. Près d'un tiers de notre PIB est lié aux exportations et aucun pays du monde industrialisé n'a plus intérêt que nous à voir s'instaurer un système commercial mondial, à la fois dynamique et florissant. La petite taille de notre marché national, notre besoin de capitaux et la nécessité de continuer à avoir accès à de nouvelles technologies ne laissent au Canada d'autre choix que de s'ouvrir au monde.

Toutefois, notre croissance et notre bien-être économiques dépendent aussi dangereusement de la stabilité et de la sécurité d'accès au marché américain. Nos échanges commerciaux avec les États-Unis ont augmenté plus rapidement que nos échanges avec n'importe quelle autre région, y compris l'Europe et l'Asie, et ce malgré des progrès très importants sur ces deux continents. Autrement dit, les entreprises canadiennes ont su tirer parti du marché dynamique qui est celui des États-Unis, notre voisin.

Par suite de l'importance accrue du marché américain, il est impératif que nous renforçons notre sécurité d'accès et que nous nous mettions dans une position de force qui nous permette de faire face aux changements que subit le système commercial mondial.

C'est là la raison d'être de l'Accord de libre-échange.

Cet accord fait partie intégrante de notre approche multilatérale. Nous comptons tellement sur le commerce que nous aurions beaucoup à perdre de l'affaiblissement des règles multilatérales. Par contre, nous avons tout à gagner du renforcement du système. C'est pourquoi le Canada n'hésite pas à jouer un rôle de chef de file dans les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

Parallèlement, l'Accord nous permet de profiter de notre situation unique et de nos rapports exceptionnels avec chacune des grandes régions commerçantes du monde pour tenter de les rapprocher.

L'Accord est devenu une réalité; le défi consiste désormais à utiliser ce merveilleux outil, à profiter des possibilités qu'il offre au secteur privé.

Les mécanismes institués par l'Accord sont en place et ils fonctionnent comme prévu. Les étapes nécessaires ont été ou sont en train d'être franchies en ce qui concerne le règlement des différends, l'adaptation et la stratégie sectorielle. Aux États-Unis, des décisions importantes sont mises en oeuvre relativement au programme de développement des échanges commerciaux.

Au début de la semaine, les ministres chargés du commerce au fédéral et dans les provinces se sont réunis à Ottawa pour préparer l'avenir. Le succès des négociations entourant l'Accord s'explique en bonne partie par les consultations approfondies qui ont eu lieu avec le secteur privé; nous espérons donc que le Comité consultatif et les groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur nous aideront pour faire en sorte que la mise en oeuvre de ce dernier se fasse de manière efficace.

Il y aura des moments difficiles. L'Accord définit un cadre pour ce qui est de la gestion des différends commerciaux avec les États-Unis, mais il n'élimine pas les litiges et il ne les rend pas plus faciles à négocier. Les négociations sur les subventions n'iront pas sans mal.

Cependant, l'Accord permet aux entreprises canadiennes de réaliser des économies d'échelle et de renforcer leur position concurrentielle pour être en mesure de rechercher des débouchés partout dans le monde.

Il permettra au Canada de saisir les possibilités qui s'offriront par suite de l'unification de l'Europe.

Il nous aide à exploiter les vastes marchés d'exportation et de capitaux en Asie.

Bien sûr, il faut pour cela que les entreprises canadiennes choisissent de nouvelles technologies et adoptent de nouvelles techniques de mise en marché. Mais l'Accord nous place dans les ligues majeures; c'est un grand pas en avant.

Le gouvernement est fort conscient qu'il a le devoir d'informer les Canadiens des changements qui se produisent en Europe et en Asie et de cibler des secteurs clés pour le développement des exportations.

Pour relever le défi que pose l'Europe de 1992, nous envisageons quatre grandes initiatives:

- La Campagne Défi Europe 1992, qui vise à étudier et à expliquer les incidences, les exigences techniques et les possibilités commerciales du marché européen d'après 1992.
- La Stratégie de politique commerciale pour l'Europe, qui nous permettra de défendre plus efficacement nos intérêts auprès de la Commission européenne et dans les grandes capitales du continent européen.
- La Stratégie de développement des échanges et des investissements en Europe, pour les secteurs qui offrent un véritable potentiel aux sociétés canadiennes.
- La Stratégie de coopération scientifique et technologique entre le Canada et l'Europe, en vue de jeter de nouveaux ponts.

Un défi identique se pose de l'autre côté du Pacifique, avec l'influence et l'affluence grandissantes des pays asiatiques qui ont fondé leur croissance sur le développement des exportations.

Nous avons adopté la Stratégie Pacifique 2000, un programme quinquennal d'initiatives qui fait fond sur l'Accord de libre-échange et renforce notre capacité commerciale en Asie et dans le Pacifique. Ces initiatives comprennent:

- Une Stratégie commerciale améliorée pour le Pacifique, afin d'aider l'entreprise canadienne à être plus concurrentielle sur les marchés en expansion de l'Asie et du Pacifique.
- Le Fonds de coopération scientifique et technologique avec le Japon, qui vise à consolider l'assise scientifique et technologique du Canada par la coopération avec des instituts de recherche japonais.
- Le Fonds Pacifique 2000 pour l'apprentissage des langues et des réalités asiatiques qui, comme son nom l'indique, permettra à plus de Canadiens de parler des langues asiatiques et de comprendre la culture de l'Asie.
- Le Fonds pour les projets Pacifique 2000, qui permettra au Canada de rehausser son image en Asie et dans le Pacifique.

La politique commerciale du Canada ne peut qu'être globale. L'Accord de libre-échange avec les États-Unis nous fera participer pleinement à la renaissance de l'industrie de pointe en Amérique du Nord. Cela nous rendra plus concurrentiel dans le monde. L'Accord nous permet de voir grand. Certains ont cru qu'avec l'Accord de libre-échange le Canada se détournait du reste du monde pour se replier sur le continent nord-américain. Mais c'est exactement le contraire: il nous donne la taille et l'envergure nécessaires pour être concurrentiel dans un monde qui change de façon dramatique.

Nous pouvons compter au Canada sur des industries et des établissements financiers de classe mondiale. Notre économie est forte et diversifiée. Nous avons tout ce qu'il faut pour prospérer. Les Canadiens ont la capacité, les aptitudes et le talent nécessaires pour réussir à l'avenir comme ils l'ont fait par le passé.

Nous avons le devoir de créer des possibilités et un environnement qui permettront à ces talents de se développer le plus possible. Nous laisserions tomber nos jeunes et nous renoncerions à notre avenir si nous laissions passer cette chance d'être concurrentiels dans le monde qui évolue sous nos yeux.